

Formation personne compétente en radioprotection formation renouvellement - niveau 2

Option 1 : sources radioactives scellées, émetteurs de rayons X et accélérateur

Code : CI2020

Durée : 3,5 jours (24,5 heures)

Lieu : Fontenay-aux-Roses (92)

Prix HT : 1 050 €

Nombre de stagiaires : 20 max

Animateurs :

Enseignement par des experts de l'IRSN impliqués dans les études et les expertises en radioprotection.

Évaluation :

- Une épreuve écrite de type QCM ;
- Un contrôle continu ;
- Une épreuve orale à l'issue de la formation.

Certification :

Un certificat de formation PCR en termes de domaine d'activité, niveau et option(s) est délivré aux participants ayant réussi avec succès les épreuves de contrôle des connaissances.

Ce certificat est valable 5 ans.

Documentation fournie :

Document de synthèse, copies de documents réglementaires, recueils des différentes présentations.

Contact :

formationsfrance@enstti.eu

+33 (0)1 58 35 83 00

Contexte réglementaire :

- Obligation de renouveler la formation de PCR au plus tard 5 ans après l'obtention de l'attestation de formation initiale ou de renouvellement ;
- Les articles R4451 du code du travail organisant la prévention des risques d'exposition aux rayonnements ionisants et particulièrement les articles R4451-103 et R4451-108 relatifs à la personne compétente en radioprotection ;
- L'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la PCR et de certification des organismes de formation.

Objectifs :

- Actualiser et conforter les connaissances de la PCR ;
- Obtenir l'attestation de renouvellement de la formation de PCR.

Attendus de la formation :

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure :
- d'assurer la mission de la personne compétente en radioprotection (PCR) de niveau 2 ;
 - d'intégrer le risque rayonnements ionisants dans la démarche générale de prévention des risques professionnels de l'entreprise et le positionner au regard des risques d'autres natures ;
 - d'établir et mettre en œuvre un programme de contrôle technique de radioprotection ;
 - d'utiliser les principaux instruments de mesure et moyens d'évaluation de doses ;
 - d'expliquer les procédures de gestion des déchets et effluents radioactifs, les mesures en matière de radioprotection relatives à l'expédition, au transport et à la réception de colis de toutes substances radioactives (classe 7) ;

- d'établir une procédure et gérer une situation radiologique dégradée ou accidentelle, le cas échéant, réaliser la décontamination d'un poste de travail ;
- d'expliquer aux travailleurs, dans le cadre de la formation relative à la radioprotection, les risques liés aux rayonnements ionisants, les enjeux de la radioprotection et les mesures de protection.

Public :

- Toutes les PCR ayant validé une formation initiale ou de renouvellement de niveau 2, travaillant dans le domaine :
 - médical, dentaire ou vétérinaire ;
 - industriel (hors industrie nucléaire) ;
 - de la recherche.

Prérequis :

- Posséder un certificat de formation de personne compétente en radioprotection (PCR) en cours de validité le premier jour de la formation ;
- Fournir, 15 jours avant le début de la formation, un descriptif d'activité, dont la trame est fournie.

Moyens pédagogiques :

- Exposés, mises en situation, réalisation de calcul de radioprotection, études des cas concrets en groupes de travail restreints, exercices de gestion des sources, manipulation des différents types d'appareils de mesure de la radioactivité ;
- Mémento IRSN de radioprotection pour PCR, documents réglementaires et recueils des présentations.

Programme

JOUR 1 : Fontenay-aux-Roses

Rappel des fondamentaux

Environnement administratif, technique et réglementaire de la radioprotection
Les effets biologiques des rayonnements ionisants
Moyens de protection - Principes de protection contre l'exposition externe

JOUR 2 : Fontenay-aux-Roses

Démarche de prévention

Méthodologie générale - Document unique - Autres risques

Analyse de poste de travail

Rappel méthodologie - Données nécessaires à l'évaluation des risques - Exemples -

Instruments de mesure

Transport

Rôles de la PCR, du conseiller transport matières dangereuses, du transporteur

Suivi des expositions professionnelles aux rayonnements ionisants - Application SISERI

JOUR 3 : Fontenay-aux-Roses

Situation dégradée

Gestion des incidents - Conduite à tenir en cas de suspicion d'exposition externe - Exercices

Formation du personnel (travaux dirigés en petits groupes)

Notice d'information

JOUR 4 : Fontenay-aux-Roses

Contrôle des connaissances